



CHANTIER CONDITIONS FACILITANTES

Comment *aider* et *soutenir* les entreprises pour qu'elles *attirent* et *retiennent* une *main d'œuvre* de qualité et ce, afin de *contribuer* à la vitalité économique de la région.

OBJECTIFS	MOYENS	ACTIONS	RESPONSABLE (R) / PARTENAIRES (P)	2020	2021				2022				2023			
					T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4
AXE 1 : ATTIRER ET RETENIR DES TRAVAILLEURS DANS NOS ENTREPRISES																
1. Promouvoir le service d'accueil et d'accompagnement en région et Place aux jeunes, afin de répondre à l'ensemble de la clientèle	1.1. Augmenter la visibilité des services au sein des entreprises et organismes	a) Diffuser l'encart d'information sur les services dans toutes les entreprises du territoire.	MRC, Place aux jeunes et SADC													
		b) Communiquer l'information concernant les services dans l'infolettre de la CCIRC et de la SADC.	CCIRC et SADC													
		c) Tournée des entreprises pour se présenter et présenter les services. Rencontrer aussi les agents d'immeubles, promoteurs de terrains, propriétaires d'immeubles à logements, etc.	MRC, Place aux jeunes et SADC (volet entreprise)													

OBJECTIFS	MOYENS	ACTIONS	RESPONSABLE (R) / PARTENAIRES (P)	2020	2021				2022				2023					
					T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4		
		d) Créer et diffuser des vidéos-témoignages d'entreprises qui ont utilisé les services.	MRC, Place aux jeunes et SADC															
		e) Inciter les entreprises à informer les services d'accueil lors de l'embauche d'employés provenant de l'extérieur de la région.	MRC, Place aux jeunes et CCIRC (par son infolettre)															
		f) Participer aux activités de réseautage des entreprises pour faire connaître les services.	MRC et Place aux jeunes															
	1.2. Faire connaître les services aux nouveaux arrivants	a) Élaborer une stratégie de communication pour la promotion des services.	MRC, Place aux jeunes et SADC															
		b) Promouvoir la Brigade d'accueil sur les réseaux sociaux (groupes, pages et organismes de la région).	MRC															
		c) Coordonner des campagnes sur les réseaux sociaux pour ceux qui voudraient s'installer dans la région.	MRC et Place aux jeunes															
		d) Effectuer une veille médiatique sur les groupes dans les réseaux sociaux où de nouveaux résidents s'informent.	MRC															
		e) Concevoir et diffuser une vidéo corporative des services d'accueil incluant la MRC et PAJ.	MRC et Place aux jeunes															
		f) Profiter d'événements régionaux pour faire connaître les services.	MRC et Place aux jeunes															
2. Accompagner les entreprises à mieux structurer l'intégration de leurs nouveaux employés	2.1. Augmenter la visibilité du service d'accompagnement à	a) Actualiser le service d'accompagnement à l'intégration de nouveaux employés (actions de jumelage, etc.).	MRC, SADC															

OBJECTIFS	MOYENS	ACTIONS	RESPONSABLE (R) / PARTENAIRES (P)	2020	2021				2022				2023					
					T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4		
	l'intégration de nouveaux employés : <i>L'essayer, c'est l'adopter</i> de la SADC	b) Diffuser l'encart d'information sur le service dans toutes les entreprises du territoire (lien 1.1.a)	SADC															
		c) Participer aux activités de réseautage des entreprises pour faire connaître le service.	SADC															
		d) Communiquer l'information concernant le service dans l'infolettre de la CCIRC, de la SADC et faire un envoi spécifique aux industries manufacturières.	CCIRC, SADC															
		e) Tournée des entreprises pour présenter le service (lien avec 1.1.c).	SADC, MRC, PAJ															
		f) Concevoir et diffuser des vidéos-témoignages d'entreprises qui ont utilisé le service.	SADC															
AXE 2 : OPTIMISER L'ATTRACTIVITÉ DES ENTREPRISES ET LES FAIRE RAYONNER																		
3. Actualiser et élargir notre connaissance sur les salaires et conditions de travail dans les entreprises	3.1. Obtenir et rendre accessible de l'information sur les salaires et conditions de travail ailleurs en Estrie	a) Acquérir l'étude de la MRI sur les salaires et conditions de travail et en faire l'analyse parallèlement avec l'étude faite en 2017 auprès des entreprises du territoire.	MRC															
		b) Identifier les types de postes ou d'informations manquant dans ces études pour lesquels il serait utile d'avoir de l'information.																
		c) Faire des recherches sur l'existence d'études complémentaires (associations, EQ, etc.).																

OBJECTIFS	MOYENS	ACTIONS	RESPONSABLE (R) / PARTENAIRES (P)	2020	2021				2022				2023							
					T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4				
		d) Recueillir l'information manquante à l'analyse auprès des entreprises.																		
	3.2. Analyser les lacunes en lien avec les conditions de travail dans les entreprises de la MRC et établir un diagnostic	a) Produire et diffuser l'information aux entreprises intéressées et au regroupement ISO-attractif.	Groupe d'étudiants, sous la supervision de la MRC-PIC																	
4. Mettre en place un regroupement d'employeurs attractifs et facilitants	4.1. Recruter quelques entreprises intéressées et concevoir une politique du regroupement d'entreprises facilitantes	a) Définir l'objectif du regroupement.	CCIRC et MRC																	
		b) Recruter et impliquer des entreprises intéressées à développer le concept dès le départ.	CCIRC, MRC et membres du chantier																	
		c) Construire une politique de regroupement en ayant en tête le diagnostic des lacunes sur le territoire, les services communs et attractifs, des offres de formation et d'autres conditions facilitantes. (environnement de travail, salaires, etc.).																		
		d) Identifier les dénominateurs communs entre les entreprises de différents secteurs qui pourraient faire partie du concept du regroupement (salaires, conditions de travail, services complémentaires, etc.).	Regroupement d'entreprises, CCIRC, MRC et la SADC																	
		e) Consulter les nouveaux employés provenant d'autres régions sur les facteurs qui font qu'ils ont choisi de s'installer dans la région de Coaticook.																		

OBJECTIFS	MOYENS	ACTIONS	RESPONSABLE (R) / PARTENAIRES (P)	2020	2021				2022				2023					
					T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4		
		f) Consulter les employés sur les facteurs qui font qu'ils restent dans l'entreprise.																
		g) Mettre en place les actions de la politique (services communs, formations, etc.)																
		h) Bâtir le plan de communication pour promouvoir le réseau ISO-Attractif (l'avoir en main lorsqu'on présente le plan aux entreprises).																
	4.2. Recruter des entreprises	a) Rencontrer les entreprises et les partenaires pour leur présenter le regroupement et les inciter à y adhérer.	Regroupement d'entreprises, CCIRC et MRC															
	4.3. Faire connaître le regroupement à l'extérieur du territoire	a) Une fois que le regroupement comportera un nombre d'entreprises suffisant, la dernière étape sera de propulser ce réseau au grand public et en faire un atout pour la région. Ce réseau deviendra attractif pour un travailleur de l'extérieur qui aimerait venir en région.	Regroupement d'entreprises, CCIRC et MRC															
5. Consolider le soutien apporté aux entreprises (anciennes et nouvelles) afin de soutenir le développement d'entreprises offrant des salaires et conditions de travail intéressantes	5.1. Optimiser l'offre d'activités de réseautage pour les entreprises	a) Mettre en œuvre le plan d'action de la CCIRC qui comporte diverses actions de communication et promotion.	CCIRC															
	5.2. Créer une banque de ressources et de services	a) Faire connaître les services d'entretien nécessaires aux entreprises qui sont présentes sur le territoire ou à proximité (ex. nettoyage d'entrepôt, de murs extérieurs, décontamination, etc.).	MRC et SADC															

OBJECTIFS	MOYENS	ACTIONS	RESPONSABLE (R) / PARTENAIRES (P)	2020	2021				2022				2023					
					T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4		
		b) Faciliter le regroupement d'entreprises pour l'achat de ces services (accessibilité et coûts).																
	5.3. Faciliter l'instauration d'une communauté entrepreneuriale, propice aux petites entreprises	a) Évaluer la demande pour des locaux en coworking où des travailleurs autonomes ou autres peuvent aller travailler ou tenir des rencontres.	CCIRC															
		b) Offrir un mentorat pour faciliter l'intégration dans la communauté entrepreneuriale de nouvelles entreprises.	CCIRC, SADC et MRC															